L’Éducation nationale est en train de vivre un mouvement de grève inédit depuis des années. Le 5 décembre, plus de 70 % des enseignant.e.s, du premier comme du second degré, ont fait grève. Le 10 décembre, alors que la grève avait été appelée à peine 72 heures plus tôt, ce sont à nouveau 30 % des enseignant.e.s du premier degré qui ont cessé le travail, et 62 % dans le second degré. Entre ces dates, la reconduction a été massive dans beaucoup d’établissements. Les AG d’établissements, de villes, de bassins, de départements et de régions se réunissent et rassemblent un nombre très important de collègues : 400 en Île-de-France le 5 décembre, 300 à Toulouse, 400 à Lyon, 310 à Bordeaux, 300 au Mans, 225 à Nantes, 200 à Lorient et au Havre, etc.

Cette grève historique est la réponse à l’énorme attaque du gouvernement contre notre système de retraite.

La mise en place de la retraite par points, avec la fin du calcul de la pension sur les six derniers mois ou les 25 meilleures années, signifierait une baisse considérable de nos pensions et retraites. De plus, l’instauration du point permettrait à l’État à tout instant, en prenant pour prétexte la conjoncture économique, de remettre en cause le niveau des pensions : les personnels de l’Éducation, dont le salaire baisse depuis des années du fait du gel du point d’indice, sont bien placés pour le savoir. La retraite par points n’a rien de juste ni d’égalitaire, ce n’est qu’un moyen de plus pour administrer la misère.

L’instauration d’un « âge pivot » et d’une décote pour tout départ avant cet âge constituerait en réalité un nouvel allongement de la durée de cotisation, qui concerne tous les travailleur.se.s, et pas seulement ceux nés après 1975, et confirme que le but du gouvernement n’est pas de mettre en place un système de retraite plus juste, mais de reculer l’âge de départ et de faire baisser les pensions. C’est l’ensemble de ce projet qu’il faut refuser.

Dans son allocution du mercredi 11 décembre, Édouard Philippe a tenté de jouer la division entre les salarié.e.s pour casser le mouvement : entre générations, entre secteurs professionnels mobilisés en annonçant des négociations sur les régimes spéciaux, entre public et privé.

La réponse ne s’est pas fait attendre : le lendemain, la grève a été reconduite dans de très nombreux établissements et école. En effet, la « sanctuarisation » du niveau de pension des enseignant.e.s est une promesse mensongère destinée à nous démobiliser et à nous séparer du reste du monde du travail. Par ailleurs, Jean-Michel Blanquer l’a lui-même reconnu le 10 décembre : le sujet de la revalorisation des enseignants est « le sujet sur lequel nous avons du retard ». Enfin, Emmanuel Macron lui-même, le 3 octobre, à Rodez, avait conditionné toute revalorisation des enseignants à une remise en cause de leur statut et de leur temps de travail.

Décisions de la Coordination nationale des AG et collectifs en lutte contre les réformes Blanquer et le projet de réforme des retraites

La Coordination nationale des AG et collectifs en lutte contre les réformes Blanquer et le projet de réforme des retraites, réunie le samedi 14 décembre à Paris, a rassemblé de nombreux et nombreuses collègues en provenance de 14 académies (Aix-Marseille, Amiens, Créteil, Grenoble, Lille, Lyon, Metz-Nancy, Montpellier, Orléans-Tours, Paris, Rennes, Rouen, Toulouse, Versailles).

La Coordination nationale réaffirme les revendications qui ont été exprimées dans les assemblées générales : le retrait total de la réforme Delevoye, et le refus net de tout système de retraites à points, de toute dégradation de nos pensions et de tout recul de l’âge de départ. Elle déclare son opposition à toute remise en cause des statuts et obligations réglementaires de service des personnels de l’Éducation, et à tout allongement du temps de travail.

La Coordination nationale réaffirme les revendications qu'elle porte depuis l'an dernier. Elle réclame également une nouvelle fois la démission de Jean-Michel Blanquer : il n'a que trop démontré son mépris à l'égard des enseignants, des élèves et de leurs familles, et a fait la preuve qu'il ne sert pas les intérêts du service public d'Éducation.

La Coordination nationale appelle à reconduire et amplifier la grève jusqu'au retrait de la réforme Delevoye. Elle appelle :

• à reconduire la grève dès le lundi 16 décembre pour étendre le mouvement, en particulier par des actions locales ;

• à faire du mardi 17 décembre, journée appelée par l'intersyndicale confédérale, un moment de montée de puissance de la grève reconductible dans l'Éducation, avec comme objectif de fermer totalement nos écoles et nos établissements ce jour-là ;

• à reconduire la grève les jours suivants, et à faire du jeudi 19 décembre une journée nationale de manifestations unitaires massives, appelées par l'intersyndicale. Elle appelle les collectifs locaux à prendre l'initiative d'assurer si nécessaire la tenue des manifestations ;

Solidaires contre toutes les répressions
L'appel à la solidarité contre la répression des grévistes de La coordination nationale éducation réunie samedi 14 décembre 2019 :

La coordination nationale des AG et collectifs contre les reformes, Blanquer, Vidal et Macron/Delevoye considère que la lutte contre ces réformes commence par une lutte intransigeante contre la répression à l'encontre des opposan.tes à cette politique.
Au niveau de l'éducation, comme des autres secteurs, la coordination nationale dénonce toutes les formes de répression contre les opposant.es, qu'elle soit policière, judiciaire ou administrative. Elle exige pour chaque cas l'abandon de toutes les poursuites et la relaxe.

Dans l'Éducation Nationale, la répression contre les enseignant.es et lycéen.nes devient systématique. Après les manoeuvres concertées du ministère de l'intérieur et du rectorat pour tenter de réduire au silence Sophie Carouge de Dijon ; après les menaces et sanctions contre les grévistes au moment du bac, le ministère et les rectorats multiplient les procédures disciplinaires à l'encontre des syndicalistes, des militant.es et de toutes celles et ceux qui luttent.
La coordination nationale condamne la mutation d'office en juillet de Caroline et Sabine, pour leur engagement syndical au collège République de Bobigny (93). Elle appelle à participer à toutes les initiatives à leurs côtés pour obtenir leur réintégration dans leur poste avec la campagne de solidarité "Sois prof et tais-toi !"
Elle dénonce l'article calomnieux de l'Express contre les enseignants et enseignantes des lycées Angela Davis de Saint-Denis et Joliot-Curie de Nanterre (pour ce dernier l'article 1 de la loi « confiance » de Blanquer a été utilisé), et appelle à la solidarité sans faille contre les menaces de sanction formulées par le ministre de l'éducation nationale.
Elle condamne fermement la violente répression policières et administrative à l'encontre des lycéens et lycéennes qui se mobilisent et bloquent leurs établissements.

La coordination nationale des AG et collectifs contre les reformes Blanquer, Vidal et Macron/Delevoye est également solidaire de la lutte contre la répression au niveau interprofessionnel.
Elle condamne la répression contre la grève à la RATP et la SNCF. Elle dénonce les interventions policières contre les actions de blocage, notamment ces derniers jours sur les dépôts de bus de la RATP.

Elle manifeste sa solidarité avec les militantes et militants du mouvement social, notamment Olivier, conducteur RATP syndicaliste CGT menacé de sanctions disciplinaires, ou encore Eric Vezou, cheminot syndicaliste SUD Rail menacé de licenciement. Elle demande la réintégration de Christian et Jean-Jacques, syndicaliste CGT du nettoiement à la Ville de Paris. Elle exige l'arrêt de l'acharnement policier contre Assa Traore et sa famille

Elle appelle notamment à se mobiliser:
– le mercredi 18 décembre, jour du double procès du syndicaliste Gaël Quirante, poursuivi pour des faits de grève. Rendez-vous à 8h00 à Nanterre, devant la préfecture des Hauts-de-Seine.
– le 9 janvier 2020, jour du procès de Roland Veuillet, ex CPE et Gilet Jaune de Nimes..
– le 10 janvier 2020, jour du procès de notre collègue Julien, poursuivi pour une action de blocage sur un dépôt de bus RATP.
– le 16 février 2020, jour du procès en appel de Victor et Roga, étudiants à Nanterre, poursuivis pour avoir organisé une AG sur leur faculté le 9 avril 2018.